

UNE RÉPÉTITION PUBLIQUE DE LA MESSE DE MINUIT

Deschambault-Grondines, le 14 décembre 2015 – Depuis 1999, des citoyens de toutes provenances sont engagés dans le chœur de Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines pour offrir à la population une messe de minuit chantée dans la plus pure tradition. Cette mise en valeur du patrimoine musical religieux contribue à la cohésion de la collectivité en affirmant sa vitalité culturelle. Pour que le plus grand nombre puisse profiter de l'évènement, la dernière répétition sera cette année ouverte au public.

Les églises classées, les œuvres d'art qu'on y trouve et le répertoire musical religieux sont des éléments fondamentaux du patrimoine collectif des villages anciens de Deschambault et de Grondines. Ce patrimoine doit rester vivant. Dans cet esprit, à Deschambault, dès septembre, une cinquantaine de chanteurs et chanteuses se réunissent les dimanches après-midi afin de préparer cet évènement musical et spirituel qu'est la messe de minuit.

Sous la direction d'Élise Paré et de Christine Bernard, le chœur interprètera cette année la *Messe en do majeur* de Mozart (K220), l'*Introït* de la messe de minuit en grégorien, le Graduale *Petite et accipietis* et les *Répons de la Nativité* de Michael Haydn, le *Psaume 98* de Felix Mendelssohn et des cantiques de Noël. Onze musiciens se joindront au chœur pour le plus grand bonheur de tous. La prestation musicale débutera dès 23 h 45.

À défaut d'être présents à minuit, ceux qui le désirent pourront assister à la dernière répétition, qui se tiendra à compter de 13 h 30, le 24 décembre. Des droits d'entrée de 10 \$ sont demandés lors de cette répétition.

Il n'est pas nécessaire de réserver des places pour la messe de Minuit.

Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines remercie la Municipalité de Deschambault-Grondines et le ministère de la Culture et des Communications qui soutiennent l'ensemble de ses activités ainsi que la Fabrique de Deschambault, l'École de musique Denys-Arcand, et les personnes amies de la musique désirant garder l'anonymat qui l'aident financièrement à réaliser ce programme musical.